



# CANTON

## BERNE

Numéro 3/2021, WWF Berne, Bollwerk 35, 3011 Berne, tél. 031 312 15 79  
info@wwf-be.ch, www.wwf-be.ch, compte de dons : CP 30-1623-7



©Anna Kistler

*La forêt est en évolution. De nombreux arbres indigènes ne sont pas adaptés au climat de plus en plus chaud et tempétueux et aux étés secs.*

## LA FORÊT DU FUTUR

Planter un arbre, c'est prévoir, et faire en sorte qu'il survive quand le temps sera plus chaud, plus sec, plus tempétueux. L'Entreprise Forêts domaniales du canton de Berne s'attache à relever ce défi.

« Sycomore, chêne, pin, mélèze et sorbier », voilà les arbres qu'on peut laisser sur pied, explique Moreno Müller. Le houx et le hêtre aussi peuvent rester. Contrairement aux autres arbres que le forestier a cités, ceux-là n'ont d'ailleurs pas besoin d'être protégés des animaux sauvages. La scène se déroule dans le Wiliwald près de Moosseedorf, en présence de huit hommes et d'une femme appartenant à la direction de la Coop région de Berne. L'équipe, qui participe à une « journée de bonnes actions », va planter des chênes communs et des





## CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR,

La forêt est un de mes endroits préférés pour me ressourcer. En un rien de temps, je suis hors du tumulte de la ville en train d'hummer l'air bienfaisant de la forêt de Bremgarten. Cette forêt me semble multiple: là, on plante de jeunes arbres, ici, il y a des pins, là-bas des épicéas. Mais en fait, je n'y connais rien en économie forestière. Comment la forêt se porte-t-elle vraiment et quels sont les défis climatiques auxquels les forestiers doivent faire face? Comme nous le verrons dans ce supplément, l'avenir de l'épicéa n'est pas rose dans nos forêts. Car il faut prévoir que le climat deviendra plus chaud et plus tempétueux, que les étés seront plus secs, et donc couper des arbres pour faire de la place à des essences qui survivront mieux au changement climatique. Lors de ma prochaine promenade dans la forêt, je serai moins surprise par la présence de surfaces déboisées: l'évolution est en marche!

*Anina Kistler*

Anina Kistler, co-rédactrice du supplément cantonal du WWF Berne

chênes rouvres dans une clairière (voir plus bas).

Sur cette parcelle de 4000 m<sup>2</sup>, il y avait auparavant des épicéas, mais ils n'ont pas survécu aux nombreuses tempêtes des dernières années. Gagne-pain des forestiers, ils faisaient autrefois l'objet d'une monoculture, même si les conditions de croissance n'étaient pas toujours idéales là où ils étaient plantés, indique l'ingénieure forestière Mirjam Richter. Le climat actuel n'arrange rien. L'Entreprise Forêts domaniales du canton de Berne ne fait plus de monoculture d'épicéas. L'avenir est aux forêts mixtes, où les arbres sont mieux adaptés aux climats chauds et tempétueux, avec des étés secs. Les chênes communs et les chênes rouvres, implantés au sud de la chaîne du Jura et des Alpes, mais aussi présents sur le Plateau, sont de ceux-là.

### Anticiper un futur incertain

« Nous sommes face à un dilemme. Nous devons planter des arbres qui ont de bonnes chances de survie à cet endroit. Mais s'il fait encore plus chaud dans 80 ans, ces arbres auront peut-être froid aujourd'hui », énonce Müller. L'Entreprise Forêts domaniales du canton de Berne doit prévoir à long terme, car on ne coupera peut-être ces chênes que dans 300 ans. Heureusement, cette essence est robuste et adaptable, contrairement au

hêtre qui, selon l'évolution du climat, pourrait bientôt avoir trop chaud et souffrir de la sécheresse dans nos contrées.

### Les trois facettes de la durabilité

Le climat de demain n'est cependant pas la seule donnée que l'Entreprise Forêts domaniales du canton de Berne doit prendre en compte. « Les forêts appartenant au canton sont exploitées dans une optique de durabilité écologique, sociale et économique », note Richter. La durabilité sociale assure une rémunération juste et la sécurité de l'emploi aux travailleurs du domaine, mais dans un sens plus large, elle a pour ambition de permettre à la population de profiter de la nature. La durabilité économique signifie que le bois produit est effectivement demandé sur le marché. La durabilité écologique est quant à elle atteinte du fait que le bois est une matière première qui se renouvelle. Mais tous les arbres n'ont pas le même impact en termes de biodiversité. Sur le Plateau, le chêne fournit par exemple de la nourriture à de nombreux petits animaux. C'est moins le cas de l'épicéa ou encore du pin Douglas, mieux adapté au changement climatique. Mais ces essences sont par contre très demandées dans la construction.

L'Entreprise Forêts domaniales du canton de Berne entreprend d'importants efforts pour concilier tous ces intérêts.



Mirjam Richter et Moreno Müller expliquent aux 9 participants le pourquoi du comment de l'action de reboisement et le déroulement de la journée.



Les arbres qui repoussent naturellement, comme le sycomore, le mélèze, le pin sylvestre, le hêtre ou le sorbier peuvent rester sur pied, et si nécessaire être munis d'une protection contre les animaux sauvages. Ils formeront une forêt mixte avec les chênes. Le houx se défend de lui-même.

Elle laisse sans y toucher un dixième environ de la surface boisée, bien plus que ce qu'exige le label FSC. Elle donne surtout aux plantes autochtones la possibilité de se renouveler. « Notre objectif est toujours le renouvellement naturel. S'il n'intervient pas, nous plantons, comme sur cette parcelle, des arbres adaptés au

lieu et au changement climatique », analyse Richter. Parmi ces arbres, on trouve les chênes, de même que des épineux résistants à la sécheresse, comme le pin Douglas, le mélèze ou le pin sylvestre. ■

Sara Ferraro,  
Groupe communication du WWF Berne



Ces jeunes chênes communs et chênes rouvres remplaceront une forêt d'épicéas qui n'a pas résisté aux tempêtes hivernales des dernières années. Les chênes survivront mieux à un climat plus chaud et plus sec. Mieux d'ailleurs que les hêtres, qui domineraient naturellement la végétation du Plateau. Leur écorce et le bois mort qu'ils laisseront serviront de nourriture à de nombreux petits animaux qui, à leur tour, feront le bonheur notamment des oiseaux.

## L'ENTREPRISE FORÊTS DOMANIALES DU CANTON DE BERNE

La forêt couvre environ 180 000 hectares du canton de Berne, soit environ un tiers de la surface totale du canton. 12 690 appartiennent à l'Entreprise Forêts domaniales, qui laisse un dixième de cette surface à l'état naturel. L'entreprise est certifiée FSC. Dans sa pépinière, elle sélectionne des arbres indigènes résistants et capables de survivre dans un climat plus chaud.

## UNE BONNE ACTION POUR LA FORÊT

« Est-ce que les arbres peuvent attraper le coronavirus ? ». C'est une question pour rire, bien sûr, suscitée par la consigne de planter les jeunes chênes à 1,50 m exactement les uns des autres. La bonne humeur règne parmi les bénévoles. On voit qu'ils ont l'habitude de travailler ensemble, même si en général, c'est au bureau.

Les neuf cadres de la Coop région de Berne participent à une « journée de bonnes actions » organisée par leur employeur en faveur de la forêt. La deuxième édition a eu lieu le 29 mai 2021 dans le Wiliwald, près de Moosseedorf, grâce au concours du WWF Berne et de l'Entreprise Forêts domaniales du canton de Berne. Les participants ont planté 200 chênes communs et chênes rouvres et sécurisé 50 arbres indigènes adaptés au changement climatique. ■

## INSCRIRE LA PROTECTION DU CLIMAT DANS LA CONSTITUTION BERNOISE MAINTENANT PLUS QUE JAMAIS !

L'idée m'est venue pendant l'été 2018, un été caniculaire. La protection du climat devait figurer dans la constitution bernoise au rang des tâches prioritaires. À peine avais-je déposé mon initiative au Grand Conseil que la Grève pour le climat se mettait en marche. Dans ce contexte, une large majorité de la Chambre a adhéré à mon idée et fait élaborer un article consti-

tutionnel. Le peuple bernois se prononcera le 26 septembre sur cette disposition inspirée de l'initiative pour les glaciers.

L'article proposé oblige le canton et les communes à faire en sorte que le canton de Berne soit climatiquement neutre d'ici à 2050. Ce principe constitutionnel n'a certes rien de concret. Mais la nouvelle disposition montre que l'économie a tout à gagner de



Bruno Vanoni lors de la Grève pour le climat à Berne.

la protection du climat, un objectif à la fois écologique et social.

Bien sûr, une formulation plus stricte serait préférable (par ex. en ce qui concerne l'année visée et les mesures à adopter). Mais elle n'aurait pas permis d'aboutir à une majorité au Parlement. Si le peuple bernois accepte l'article, le canton et les communes devront au moins faire en sorte que leurs flux financiers (dont ceux de leurs caisses de pensions) soient climatiquement neutres. Sur ce point, la nouvelle disposition constitutionnelle est plus proche de l'Accord de Paris sur le climat que l'initiative pour les glaciers.

Après le refus de la loi sur le CO<sub>2</sub> à l'échelon fédéral, il est plus que jamais temps que nous votions pour la **protection du climat** à l'échelon cantonal. Puisque de nombreuses mesures

ont pour l'instant échoué au niveau national, nous devons marteler ce principe au niveau de notre canton : oui, la Suisse sera climatiquement neutre en 2050 au plus tard ! ■

*Bruno Vanoni, député au Grand Conseil, Zollikofen, auteur de l'initiative parlementaire demandant un article constitutionnel sur la protection du climat et membre du WWF depuis sa jeunesse*

## TEXTE DU NOUVEL ARTICLE :

Art. 31a Protection du climat

- 1 Le canton et les communes mènent une politique active de protection du climat.
- 2 Ils veillent à apporter dûment leur contribution à l'objectif fixé au plan international de maintenir le réchauffement planétaire largement en dessous de deux degrés par rapport aux niveaux pré-industriels.
- 3 Ils mettent en œuvre des mesures suffisantes pour réduire les gaz à effet de serre.
- 4 Ils renforcent la capacité d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques.
- 5 Ils contribuent à orienter les flux financiers publics et privés vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et la résilience aux changements climatiques.

## AGENDA

Activités du WWF Berne du 10 septembre au 15 novembre

ACTIVITÉS	DESTINATAIRES	DATE	LIEU	INSCRIPTION ET AUTRES INFORMATIONS
Course du WWF	Personnes aimant courir ou désireuses d'aider l'organisation	16 sept., de 10h à 11h	Berne	Inscription d'ici au 9 sept. sur <a href="http://wwf-be.ch/lauf">wwf-be.ch/lauf</a>
Soirée en l'honneur des bénévoles à la ferme	Bénévoles du WWF Berne	17 sept., de 17h à 21h	Oberbottigen	Inscription d'ici au 15 sept. par courriel <a href="mailto:info@wwf-be.ch">info@wwf-be.ch</a>
Journée annuelle d'entretien du paysage au Chüeweidgrüebli	Personnes aimant être dehors et travailler physiquement	18 sept., de 14h à 17h	Berthoud	Inscription d'ici au 15 sept. sur <a href="http://wwf-be.ch/agenda">wwf-be.ch/agenda</a>
Journée nature à la ferme de la famille Schürch	Personnes aimant être dehors et travailler physiquement	2 oct., de 9h30 à 16h	Kirchberg	Inscription d'ici au 30 sept. sur <a href="http://wwf-be.ch/agenda">wwf-be.ch/agenda</a>
Passeport vacances « Aventure au bord de l'Önz »	Enfants	12 oct., de 9h à 16h	Heimenhausen	Inscription d'ici fin septembre sur <a href="http://wwf-be.ch/agenda">wwf-be.ch/agenda</a>
Taille des buissons : bois à emporter !	Personnes aimant être dehors et travailler physiquement	23 oct., 13h30 à 16h	Berthoud	Inscription d'ici au 16 oct. sur <a href="http://wwf-be.ch/agenda">wwf-be.ch/agenda</a>
Découverte des animaux dans la forêt automnale	Enfants	30 oct., de 10h30 à 13h45	Berne	Inscription d'ici au 15 oct. sur <a href="http://wwf-be.ch/agenda">wwf-be.ch/agenda</a>
Assemblée générale du WWF Berne	Membres du WWF Berne	16 nov., 18h à 20h30	Berne	Inscription d'ici au 9 nov. sur <a href="http://wwf-be.ch/agenda">wwf-be.ch/agenda</a>

### Impressum :

Parution : 4 fois par an; encarté dans le magazine WWF  
Tirage : 1500 (français), 20 500 (allemand)

Rédaction : Elina Villard et Anina Kistler  
Traduction : Emmanuelle Schraut

Imprimé chez Bubenberg Druck AG, Berne  
Mise en page : [www.muellerluetolf.ch](http://www.muellerluetolf.ch)